



## NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

### **I – Le cadre général du compte administratif**

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en comprendre les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Bavilliers. Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le Compte Administratif 2017 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2017. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le Compte Administratif 2017 a été approuvé le 27 mars 2018 par le conseil Municipal. Il peut être consulté sur demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

### **II – Éléments de contexte et priorités budgétaires**

Le Budget Primitif 2017 de la commune de Bavilliers a été voté par le Conseil Municipal le 28 mars 2017. Il se caractérise par :

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement :
  - Maintien de la masse salariale malgré une volonté de baisse des dépenses de personnel
  - Limitation de l'évolution des charges de gestion des services par une forte maîtrise du chapitre 011
  - Stabilité globale des subventions aux associations
  - Souci permanent de maîtrise de notre endettement
  
- Des recettes de gestion des services marquées par :
  - Baisse des concours de l'État
  - Maintien des taux de fiscalité communale
  
- Un programme d'investissement maîtrisé, d'un bon niveau permettant le lancement de nouveaux projets.

### 3) Global

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement. La volonté municipale étant de garantir une capacité d'autofinancement forte en vue de dégager une véritable capacité d'investissement.

#### b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement

On constate une augmentation des dépenses réelles d'environ 2.10 % par rapport au montant réalisé en 2016. Elles passent de 2 942 396 euros à 3 004 019 euros. Les dépenses d'ordre de 2017 concernent les amortissements et des écritures comptables liées à la vente de bien communaux, pour un total de 178 897 euros.

Dépenses	Montant année 2016	Montant année 2017
Dépenses à caractère général	780 321	753 221
Dépenses de personnel	1 915 915	2 008 396
Atténuation de produits	5 048	565
Autres charges de gestion courante	181 466	181 741
<b>Charges de gestion de services</b>	<b>2 882 750</b>	<b>2 943 923</b>
Charges financières	59 171	54 874
Charges exceptionnelles	475	5 222
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 942 396</b>	<b>3 004 019</b>
Dépenses d'ordre de fonctionnement	271 220	178 897
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 216 616</b>	<b>3 182 916</b>

Les quatre principaux types de recettes de la commune en 2016 sont :

- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population
- Les impôts locaux
- Les dotations versées par l'État, notamment la Dotation Globale de Fonctionnement
- Les loyers des biens communaux.

Recettes	Montant année 2016	Montant année 2016
Atténuation des dépenses	72 885	117 404
Produits des services	233 615	243 125
Impôts et taxes	2 076 331	2 103 506
Dotations, subventions et participations	1 103 615	1 090 912
Autres produits de gestion courante	99 647	88 881
<b>Produits de gestion des services</b>	<b>3 588 093</b>	<b>3 643 828</b>
Produits financiers	29	28
Produits exceptionnels	121 112	30 988
Reprise des amortissements et provisions	0	0
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>3 707 234</b>	<b>3 674 844</b>
Recettes d'ordre de fonctionnement	35 229	23 413
<b>Total des recettes</b>	<b>3 742 463</b>	<b>3 698 257</b>

b) Les projets 2017

Les principaux projets inscrits au budget de l'année 2017 sont les suivants :

- Enfouissement de réseaux Rue de la Charmeuse
- Giratoire et Rue de la Charmeuse
- Eclairage Rue des Terrasses
- Achat de 2 panneaux d'informations électroniques
- Stores école élémentaire
- Alarme école maternelle.

c) Vue d'ensemble de la réalisation de la section d'investissement pour l'année 2017

Dépenses		Montant	Recettes		Montant
Dépenses d'investissement	réelles	1 721 759	Recettes d'investissement	réelles	1 206 855
Dépenses d'investissement	d'ordre	23 413	Recettes d'investissement	d'ordre	178 897
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>1 745 172</b>	<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>1 385 752</b>

Les crédits inscrits au budget 2017 engagés dans la comptabilité mais non payés et non encaissés en 2017 sont distingués dans le compte administratif dans une colonne « restes à réaliser ». Ainsi, 246 491.51 euros de travaux et acquisitions et 216 459.56 euros de subventions sont reportés de 2017 à 2018.

Ces crédits permettront le démarrage de travaux en début d'année 2018 sans attendre le vote du budget.

d) État de la dette

Le remboursement du capital des emprunts en cours de la commune représente 179 220 euros en 2017 contre 181 345 en 2016.

L'endettement est faible en 2017. Il s'élève à 383 euros par habitant en 2017 contre 318 euros en 2016. La moyenne dans les communes de même catégorie démographique est de 769 euros pour 2016.

La structure de la dette ne représente pas de danger pour la commune : 100% des emprunts sont à taux fixe simple avec un indice en euros.